

Sommaire des questions – Projet minier de terres rares Strange Lake

Le présent document fournit un résumé général des questions qui ont été soumises à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) au sujet du projet minier de terres rares Strange Lake (le Projet) pendant la période de consultation publique sur le résumé de la description initiale du projet (DIP), présenté par Torngat Metals (le promoteur). Les questions mettent en évidence l'information dont l'Agence tiendra compte pour déterminer si une évaluation d'impact est requise. Si l'Agence est d'avis qu'une évaluation d'impact est requise, cette information sera également prise en compte, le cas échéant, dans l'élaboration des prochains documents de la phase de planification, si le promoteur est disposé à collaborer à l'évaluation d'impact. Les commentaires originaux des participants se trouvent en ligne, sur le site Internet du Registre canadien d'évaluation d'impact pour le projet (numéro de référence 85969).

L'Agence encourage le promoteur à fournir une réponse au sommaire des questions qui décrit en détail comment il entend répondre à ces questions, dans le cadre de sa description détaillée du projet. La description détaillée du projet devrait contenir les renseignements de la DIP, et les nouveaux renseignements être intégrés dans le corps du document, le cas échéant, pour répondre aux questions soulevées. Cela facilitera la compréhension des participants à l'évaluation, notamment les peuples autochtones, le public, les autorités fédérales, les ministères provinciaux et les municipalités.

1. Description du projet
Raison d'être et nécessité du projet
Préoccupation quant à la raison d'être du projet et à la possibilité que les produits finaux (oxydes de terres rares) n'aident pas à la transition énergétique. Importance de discuter des solutions de rechange qui pourraient répondre à la demande en terres rares.
Besoin d'information démontrant de manière concrète comment le projet contribuera à une chaîne d'approvisionnement responsable, traçable, totalement indépendante et diversifiée de minéraux critiques, y compris des renseignements transparents sur les chaînes d'approvisionnement et de distribution.
Besoin de clarifier la position du projet sur un marché où la demande en terres rares est diverse et, dans une large mesure, contre-productive par rapport aux efforts collectifs de lutte contre la crise climatique et de justice sociale internationale, compte tenu de l'utilisation de ces minerais.
Nature du projet et gouvernance
Préoccupation quant au fait que ce projet est l'une des premières mines de terres rares au Canada et qu'il existe peu de projets similaires dont le promoteur pourrait tirer des leçons.
Préoccupation quant aux impacts potentiels de la technologie utilisée pour l'extraction et le traitement du minerai de terres rares.
Préoccupation quant au nom de l'entreprise; l'utilisation du mot Torngat étant considérée comme un manque de respect pour le peuple du Nunatsiavut.
Plan d'exploitation minière
Besoin de clarifier la possibilité que Torngat Metals exploite des gisements autres que la zone B, que ce soit au Québec ou au Labrador.

Préoccupation quant aux impacts découlant de l'étendue des terres à exploiter pour accumuler des quantités suffisantes de minerai contenant des éléments de terres rares.
Besoin de clarifier la manière dont le plan d'exploitation minière serait affecté (effets sur l'emplacement et la taille des haldes de stériles, de résidus, de l'utilisation de la fosse, etc.) si la durée de vie de la mine était prolongée.
Besoin d'information sur les modifications apportées au projet depuis l'étude de pré faisabilité précédente, qui ont permis de réduire l'empreinte environnementale de la mine d'un facteur 10.
Besoin de plus de détails sur la géologie du gisement de Strange Lake, y compris les types de roches et de minéraux qui constituent le minerai et les résidus.
Composantes et activités
Besoin d'information sur des éléments inconnus, tels que l'emplacement, les processus et les capacités de l'usine de séparation de haute pureté, l'emplacement et les dimensions du parc à résidus, la méthode de transfert des résidus de l'usine au parc à résidus, et la zone de fret dans le parc industriel d'Arnaud Junction, avant l'achèvement de l'évaluation d'impact.
Besoin d'information sur l'emplacement du site d'enfouissement, des haldes de stériles et du parc à résidus.
Besoin d'information sur les autres sites envisagés pour l'élimination des stériles et des résidus, avec des cartes indiquant clairement l'emplacement de chacun des autres sites envisagés.
Besoin de plus d'information sur la manière dont les déchets, y compris les déchets dangereux (carburants, lubrifiants, fluides de forage, déchets radioactifs, etc.) seront gérés, y compris leur transport et leur élimination, pendant l'exploitation et après la fermeture de la mine.
Besoin de plus d'information sur l'épaisseur à utiliser pour le processus de concentration du minerai sur le site de la mine.
Besoin de renseignements sur la station de ravitaillement en carburant du site minier.
Importance d'inclure les éoliennes dans l'évaluation d'impact du projet, afin de mieux comprendre les impacts potentiels de cette composante.
Besoin d'information sur le type de géomembrane à utiliser, ou tout autre dispositif de contrôle de la contamination à installer.
Route
Besoin de plus de détails sur les solutions de rechange pour les différents modes de transport, y compris d'autres conceptions et trajets routiers, et l'utilisation potentielle de dirigeables et du chemin de fer existant jusqu'à Sept-Îles. Importance de démontrer pourquoi ces solutions de rechange ne sont pas réalisables ou souhaitables d'un point de vue environnemental, économique et technique.
Importance de fournir un tableau comparatif et de discuter d'autres moyens de réaliser le projet.
Importance d'envisager des solutions de rechange pour la route proposée, à la lumière des préoccupations et de l'opposition exprimées dans les communautés du Nunatsiavut.
Besoin de plus de détails sur le tracé précis, la construction, l'utilisation, l'entretien, la circulation, les mesures de sécurité et la surveillance de la route entre le site minier et le port de Voisey's Bay, y compris comment et quand il est proposé de l'utiliser.
Préoccupation quant à l'utilisation du terme « route saisonnière », car il semble qu'elle soit opérationnelle la majeure partie de l'année.
Besoin d'information sur la manière dont le promoteur adaptera son corridor routier aux trois différents types d'écosystèmes et de végétation qu'il devra traverser, y compris les matériaux et les machines qui seront utilisés pour la construction de la route.
Importance d'optimiser la conception de la route, afin de limiter le nombre de traversées de cours d'eau ou d'augmenter les zones tampons pour les cours d'eau.

Besoin de plus de détails sur la fréquence d'utilisation de la route. Une répartition mensuelle du nombre de déplacements et du type de fret prévu serait utile.
Besoin de clarifier qui sera propriétaire de la route et comment la route pourrait changer de propriétaire au fil du temps, y compris après la fin du projet.
Transport maritime
Besoin de plus de détails sur les ententes nécessaires à la réalisation du projet, y compris des informations publiques sur l'état de l'entente entre le promoteur et Vale pour l'utilisation des infrastructures portuaires de Voisey's Bay.
Importance d'inclure des renseignements complets et précis sur la navigation maritime, y compris les futurs bâtiments, les rejets d'eaux usées au port de Sept-Îles et les autres rejets autorisés, tels que les eaux de ballast, les eaux grises, les eaux noires et les eaux de lavage.
Importance d'inclure le transport maritime dans la zone d'étude du projet, du port de Voisey's Bay jusqu'au port de Sept-Îles.
Besoin de plus de détails sur le transport maritime de concentré de terres rares, y compris le nombre de navires estimé entre Voisey's Bay et Sept-Îles, et sur les opérations de chargement, de déchargement et d'entreposage à Voisey's Bay et à Sept-Îles.
Besoin d'information sur le transport et la manutention du concentré de terres rares à Sept-Îles, notamment sur la manière dont les conteneurs et les super-sacs seront vidés à l'usine de séparation de haute pureté.
Usine de séparation de haute pureté à Sept-Îles
Préoccupation quant à la zone d'étude de l'usine de séparation de haute pureté, qui n'inclut pas Uashat, le lac des Rapides, ni la majeure partie du territoire de la ville de Sept-Îles. La zone d'étude devrait également inclure des zones de cueillette de baies.
Besoin d'information sur les processus de concentration et de séparation à l'usine de séparation de haute pureté, y compris les produits (p. ex., agents, produits chimiques) utilisés dans ces processus, et le potentiel de contamination par les résidus (p. ex., lixiviation des métaux, drainage rocheux acide).
Besoin de plus de détails sur la méthode d'élimination des résidus de l'usine de séparation de haute pureté, y compris les processus auxquels les résidus seront soumis avant d'être éliminés, et la variabilité possible des processus en fonction des saisons.
Besoin de plus de détails sur la gestion des résidus secs à Sept-Îles ainsi que sur la probabilité et les conséquences de la lixiviation des résidus. Besoin de renseignements sur tout autre risque éventuel lié à la gestion des résidus secs.
Gestion de l'environnement et plan de restauration
Importance de fournir et de partager avec les communautés le plan de restauration, y compris les mesures de sécurité et de surveillance.
Besoin d'information sur les plantes et les semences indigènes qui seront utilisées pour restaurer le site, y compris des détails sur la manière dont ces plantes seront dispersées et sur la manière dont elles seront surveillées. Importance de se fixer comme objectif la restauration complète du paysage naturel en continuité avec les paysages environnants et d'encourager le repeuplement d'un écosystème florissant.
Besoin de plus de détails sur les pratiques de biorestauration pour les sols et la neige contaminés, y compris le lieu, les échéances et les méthodes.
Importance d'élaborer des modèles transparents et conservateurs pour évaluer les effets sur l'environnement, telle que les modèles de dispersion dans l'air, les modèles hydrologiques et les modèles hydrogéologiques.
Besoin d'information sur le programme de gestion environnementale du promoteur.

Besoin d'information sur les mesures de surveillance et de suivi qui seront mises en place pendant les périodes d'inactivité, étant donné que la description initiale du projet indique que les activités minières pourraient avoir lieu entre 9 et 12 mois par an.
Importance que les mesures d'atténuation proposées soient fondées sur la science et/ou le savoir autochtone, avec des justifications détaillées sur les raisons pour lesquelles les mesures proposées sont adéquates et limiteraient suffisamment les impacts négatifs potentiels du projet. Préoccupation quant à l'utilisation de « connaissances d'experts » ou des « meilleures pratiques de l'industrie » pour justifier le choix des mesures d'atténuation.
2. Qualité de l'air
Besoin d'information sur la qualité de l'air ambiant pour la nouvelle route d'accès.
Besoin d'information sur les effets potentiels sur la qualité de l'air (contaminants atmosphériques et modélisation de la dispersion associée à la construction et à l'exploitation de la nouvelle route d'accès). Les poussières et les produits chimiques générés par le projet pourraient avoir un impact sur les mousses, les lichens et sur différents éléments de la chaîne alimentaire importants pour les Premières Nations et les Inuit.
Besoin de plus de détails sur le plan de gestion de la qualité de l'air, y compris un plan de gestion des poussières pour différentes activités, telles que le dynamitage, l'exploitation minière, le transport et les opérations.
Besoin de plus de détails sur les mesures d'atténuation visant à limiter toutes les émissions atmosphériques potentielles et les contaminants susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement.
Besoin de plus de détails sur le dépoussiérage le long de la route de transport, y compris la source d'eau à utiliser, le calendrier de dépoussiérage, le nombre et la fréquence de tous les camions en circulation, les stations de nettoyage des véhicules et le type de dépoussiérant.
Importance de surveiller la qualité de l'air à Sept-Îles et d'informer les populations vulnérables lorsque la qualité de l'air est mauvaise.
3. Eaux de surface, eau potable et eaux souterraines
Préoccupation quant aux risques relatifs à la qualité de l'eau sur le site de la mine et à l'usine de séparation de haute pureté de Sept-Îles.
Besoin d'information sur les effets potentiels du drainage rocheux acide, de la lixiviation des métaux et de la radioactivité ¹ sur le sol et l'environnement aquatique local pendant l'exploitation minière et après la fermeture, ainsi que sur les plans de surveillance associés à ces effets.
Besoin d'information sur la surveillance qui sera effectuée sur le système de traitement de l'eau et au point de rejet du site minier.
Besoin de plus de détails sur la mobilité et la toxicité des éléments de terres rares, en particulier le niobium et l'yttrium. Importance d'élaborer des stratégies de traitement des effluents basées sur les meilleures technologies disponibles.
Préoccupation concernant le gisement de Strange Lake contenant des éléments pour lesquels des limites réglementaires d'effluents n'ont pas encore été établies.
Préoccupation concernant le fluorure qui est probablement un contaminant des eaux souterraines et des eaux de contact. La limite de détection analytique du fluorure doit être inférieure à la valeur de la recommandation canadienne pour la qualité des eaux visant la protection de la vie aquatique.
Besoin d'information sur la caractérisation des matériaux et le programme d'essai pour tous les matériaux qui seront entreposés sur le site de la mine et tous les matériaux utilisés pour la construction

¹ Pour le présent projet, le thorium et l'uranium et leurs nucléides de filiation sont les radionucléides associés aux terres rares à extraire.

(pour la route et les autres infrastructures sur le site de la mine). Importance de démontrer que les rejets de contaminants seront atténués.
Besoin de plus de détails sur l'approvisionnement en eau, en particulier sur la quantité d'eau prélevée, les effets sur les niveaux et les nappes phréatiques naturels et l'utilisation de l'eau pendant les opérations de l'usine de traitement sur le site de la mine.
Besoin de plus de détails sur le système de traitement de l'eau sur le site de la mine, son efficacité et l'emplacement du rejet final des effluents.
Besoin de plus de détails sur le(s) lieu(x) où l'eau de traitement sera prélevée, à la fois sur le site de la mine et à l'usine de séparation à Sept-Îles.
Besoin de plus de détails sur les mesures d'atténuation des perturbations prévisibles causées par le rejet des effluents dans le lac Brisson.
Décrire les considérations spécifiques concernant le climat nordique sur l'efficacité des systèmes de traitement des eaux usées, pour les eaux usées industrielles et domestiques du site minier.
Préoccupation quant au risque de contamination du ruisseau Ikadlivik et du lac Mistibini.
Préoccupation quant à l'impact possible sur la qualité de l'eau de la rivière George. Importance de prendre en compte tous les effets potentiels en aval lors de l'analyse des impacts sur les ressources en eau, y compris la rivière George.
Préoccupation concernant l'excavation de sable et de gravier de l'esker G-1, le risque d'entreposage d'autres matériaux sur l'esker G-1 et la contamination potentielle des eaux souterraines sous l'esker.
Importance d'évaluer la connectivité hydrologique entre le lac Brisson, les autres plans d'eau situés à proximité et les eaux souterraines sous l'esker G-1.
Préoccupation et besoin d'information sur les risques de rejets potentiels de l'usine de séparation de haute pureté de Sept-Îles dans l'eau et les nappes phréatiques, y compris les sources d'eau potable de Sept-Îles telles que le lac des Rapides.
Préoccupation concernant les infiltrations provenant de l'aire d'accumulation des résidus de l'usine de séparation de haute pureté à Sept-Îles, car elles constituent une source potentielle de contamination des eaux de surface, des eaux souterraines, du poisson et de l'habitat du poisson.
Préoccupation concernant la distance de 2 km entre l'usine de séparation de haute pureté proposée à Sept-Îles et une source d'eau potable.
Préoccupation concernant les rejets de lixiviats dans le réseau d'égout municipal de Sept-Îles et dans les étangs aérés municipaux.
Importance de caractériser la qualité actuelle de l'eau et des sédiments de la baie de Sept-Îles. Préoccupation concernant l'accumulation de contaminants dans les sédiments de la baie de Sept-Îles, surtout si l'on considère que les sédiments constituent une base nutritive pour le phytoplancton et le zooplancton.
Besoin de plus de détails sur les mesures d'évitement, d'atténuation et d'urgence pour limiter les polluants de l'eau qui pourraient avoir un impact potentiel sur l'environnement du site de la mine.
Besoin de plus de détails sur le plan de gestion de l'eau pour toutes les composantes du projet, comme la conception des bassins de rétention ou de sédimentation, les canalisations, les systèmes de pompage, les fossés autour des haldes de stériles et de minerai et de l'aire d'accumulation des résidus, les fossés routiers et les systèmes de drainage desservant la piste d'atterrissage sur le site de la mine et le site de l'usine de séparation de haute pureté à Sept-Îles.
Besoin d'information sur le traitement des effluents sur le site minier pouvant contenir des matières en suspension, des hydrocarbures, des produits de dynamitage, des contaminants provenant du drainage minier, de la lixiviation des métaux et des matières radioactives.

Besoin de clarifier les différents traitements envisagés pour traiter les contaminants dans les eaux usées de la mine de Strange Lake et de l'usine de Sept-Îles qui ne sont pas couverts par la Directive 019.
Besoin d'information sur la gestion à long terme des résidus générés par l'usine de séparation de haute pureté, pendant les phases de fermeture et de post-fermeture.
Besoin d'information sur les effets potentiels sur les niveaux de trihalométhanes (THM) et d'acides haloacétiques (AHA) au lac des Rapides, qui est une source d'eau potable pour les résidents de Uashat et les populations non autochtones de Sept-Îles.
4. Terres humides et plans d'eau
Besoin d'une description de tous les milieux humides, de tous les cours d'eau et de tous les plans d'eau présents dans la zone du projet (site minier et usine de séparation de Sept-Îles), ou reliés hydrologiquement à toutes les composantes de la zone du projet, qui pourraient être directement touchés par les activités du projet, y compris les solutions de recharge proposées.
Importance de prendre en compte les milieux humides entourant l'usine de séparation de haute pureté, ainsi que les ressources du bassin versant, dans une perspective de développement durable et pour trouver le meilleur emplacement pour l'usine.
Importance de considérer tous les acteurs qui peuvent avoir un rôle à jouer dans la gestion des ressources en eau à Sept-Îles.
Besoin d'information sur les propriétés des cours d'eau et les changements prévus en raison des effets potentiels sur la nappe phréatique, les bassins versants, les débits et les niveaux d'eau moyens et tout autre facteur susceptible de toucher la navigabilité. Besoin de clarifier si les effets projetés sont permanents ou temporaires.
5. Faune terrestre, flore et oiseaux, y compris les espèces en péril
Préoccupation quant à la menace que représente le projet pour la protection de la biodiversité, étant donné la proximité du site minier et de la route avec une aire protégée et une réserve territoriale aux fins d'aire protégée, et compte tenu de la route de navigation maritime potentielle à travers le futur parc marin entre l'île d'Anticosti et la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan.
Importance de réaliser des évaluations d'impact spécifiques pour toutes les espèces en péril relevées par le promoteur, comprenant une section sur les prévisions en matière de sauvegarde et de rétablissement de ces espèces.
Préoccupation concernant les effets potentiels des activités du projet, y compris la construction et l'utilisation de la route d'accès, sur le petit et le grand gibier, ainsi que sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril.
Préoccupation quant aux effets sur la biodiversité des projets passés et futurs autour du lac Brisson et de la rivière George.
Besoin de plus de détails sur les types de relevés à réaliser et leurs échéanciers pour la faune et les oiseaux.
Besoin de données mises à jour sur les populations existantes pour évaluer l'impact du projet sur les espèces en péril, menacées ou en voie de disparition.
Préoccupation quant à l'utilisation des données télémétriques obtenues dans le cadre de la surveillance de la population de caribous pour l'évaluation des effets potentiels sur les caribous. Les données télémétriques issues de la surveillance des populations peuvent ne pas convenir à l'évaluation des effets.
Besoin de plus de détails sur les options envisagées pour la gestion des radionucléides sur le site de la mine et à Sept-Îles, telles que la filtration par les marais ou la décontamination par enlèvement de la glace. Si les marais filtrants sont ingérés ou incinérés, des considérations sur les impacts sur la faune et l'environnement doivent être prises en compte.

Besoin d'information sur les mesures d'évitement, d'atténuation et de suivi à mettre en œuvre pour réduire les impacts sur les espèces en péril pendant toutes les phases du projet.
Préoccupation quant à l'impact sur le petit gibier (perdrix, ukalik, loup, renard, carcajou, etc.)
Préoccupation quant au peu de renseignements scientifiques disponibles pour évaluer l'impact de l'exploitation minière des terres rares sur l'environnement et la faune.
6. Harde de caribous de la rivière George
Préoccupation concernant les impacts directs et indirects potentiels des activités du projet, incluant le site minier et la route, sur la harde de caribous de la rivière George, ses trajets migratoires, ses aires de mise bas, ses comportements, son habitat, sa survie (augmentation potentielle de la prédation et des collisions sur la route, stress lié au bruit des activités minières ou des aéronefs) et son rétablissement.
Importance de considérer que l'emplacement de la mine est proche des aires de mise bas et de post-mise bas de la harde de caribous de la rivière George.
Importance de considérer que la harde de caribous de la rivière George est en déclin et dans un état précaire, et que le projet pourrait mettre en péril la survie des nouveau-nés et le rétablissement de la harde. Importance de prendre en compte l'évaluation et le rapport de situation du COSEPAC sur la population de caribous migrateurs de l'Est qui comprend la harde de caribous de la rivière George.
Préoccupation quant à la possibilité que le projet détruise un habitat de grande qualité pour le caribou.
Importance de considérer la fragmentation accrue de l'habitat causée par la construction de nouvelles infrastructures (p. ex., routes, pistes d'atterrissage, camps). Cela peut avoir des effets néfastes sur les populations des espèces fauniques terrestres (p. ex., zones de mise bas des caribous).
Importance de considérer que tout impact du projet sur la harde pourrait augmenter le temps nécessaire à son rétablissement ainsi que la nécessité de prendre des mesures restrictives, y compris des restrictions et des interdictions de chasse, pour protéger la harde. Cela a un impact direct sur l'utilisation des terres par les Premières Nations et les Inuit.
Besoin d'information sur la possibilité que le projet augmente la présence d'originaux dans la région. Préoccupation concernant la route qui pourrait permettre à l'original d'avoir accès à des habitats favorables, ce qui, du fait du phénomène de proie alternative, peut être néfaste au caribou.
Préoccupation quant à la possibilité que le projet augmente l'activité humaine dans la région, y compris le tourisme de plein air; ce qui pourrait avoir un impact sur la harde de caribous de la rivière George. La route et la mine créeront un nouvel accès à l'aire de répartition de la harde.
Préoccupation que les caribous se nourrissent de végétation contaminée par des métaux ou des dépôts de poussières, comme des lichens à forte teneur en radionucléides.
Besoin de plus de détails sur les effets cumulatifs du projet sur la harde de caribous de la rivière George. Importance de prendre en compte les effets cumulatifs du projet avec les autres projets dans l'aire de répartition de la harde de caribous de la rivière George.
Importance de reconnaître que tout effet du projet sur le caribou peut avoir un impact majeur sur les Premières Nations et les Inuit. Le caribou est une espèce importante pour de nombreuses Premières Nations et Inuit de la région. Les impacts sur le caribou pourraient entraîner des répercussions sur les activités traditionnelles, la culture, la cohésion communautaire, l'identité, les moyens de subsistance [livelihood], le bien-être émotionnel, les pratiques et les savoirs essentiels aux Premières Nations et Inuit.
Importance de considérer que la santé des caribous et la protection des territoires autochtones sur lesquels ils vivent ne peuvent être assurées que si les écosystèmes et les cours d'eau dont ils dépendent sont protégés.
Besoin de plus de détails sur les mesures proposées, les efforts de réhabilitation et les solutions de rechange pour prévenir toute forme d'impact et de perturbations majeures sur les caribous et la réserve

de territoire aux fins d'aire protégée de la rivière George. Le promoteur doit prendre des précautions, en particulier pendant les périodes de mise bas, pour permettre la survie de la population.
Importance de proposer des mesures d'atténuation étayées par des études, ainsi qu'une révision des réussites et des échecs des mesures d'atténuation.
Importance de la mise en place de protocoles de suivi et de protection des caribous et de leurs petits, en utilisant les données télémétriques déjà disponibles.
Importance de l'utilisation du savoir autochtone et de la science occidentale lors de l'évaluation des impacts du projet sur le caribou.
Importance de protéger les renseignements sensibles de toute divulgation publique afin de protéger la harde.
Besoin de renseignements supplémentaires sur le calendrier des activités du projet, en particulier pendant la période de mise bas des caribous. Importance de cesser les activités durant certains mois et certaines périodes de l'année pour protéger les faons, car toute activité durant la période de mise bas des caribous aura un impact sur la harde (la Nation naskapie de Kawawachikamach propose la période de la mi-mai au 1 ^{er} août).
Importance d'utiliser des informations, chiffres et données à jour pour présenter la situation actuelle de la harde de caribous de la rivière George. Les connaissances et les données historiques sur l'état, l'aire de répartition et les habitudes de la population lorsqu'elle était à son apogée doivent également être prises en compte.
Importance d'étendre la portée géographique de la zone d'étude régionale, afin d'inclure l'ensemble de l'aire de répartition historique et actuelle de la harde de caribous de la rivière George.
7. Poisson et habitat du poisson, y compris les espèces en péril
Préoccupation concernant les effets sur le poisson et l'habitat du poisson, notamment en ce qui concerne le saumon de l'Atlantique, l'omble chevalier, l'omble de fontaine et d'autres espèces qui frayent dans la rivière George.
Besoin de plus de détails sur le calendrier et la fréquence des activités du projet, y compris toutes les activités susceptibles d'avoir un effet sur le poisson et son habitat.
Importance d'inclure toutes les espèces de poissons lors de la réalisation des inventaires biologiques, de la caractérisation de l'habitat du poisson et de son utilisation, de la détermination et de l'analyse des impacts des différentes activités sur le poisson et l'habitat du poisson.
Importance de prendre en compte toutes les espèces de mammifères marins et les espèces marines en péril, ainsi que leur présence potentielle dans les ports et le long de la route maritime proposée.
Importance de considérer comment la fragmentation accrue de l'habitat causée par la construction de nouvelles infrastructures (p. ex., routes, pistes d'atterrissage, camps) peut avoir des effets négatifs sur les populations aquatiques (p. ex., fragmentation d'aire de frai des poissons).
Préoccupation concernant le rejet de matières en suspension et de sédiments dans les bassins hydrographiques, ce qui peut modifier la composition physique, chimique et biologique des bassins hydrographiques où la vie aquatique y vit, y compris les sites de frai et l'habitat des poissons.
Besoin de plus de détails sur les espèces aquatiques envahissantes et les mesures potentielles pour empêcher l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes dans les cours d'eau qui ne sont pas connectés à la zone du projet.
Besoin de plus de détails sur les mesures d'atténuation et de surveillance visant à atténuer les effets du projet sur le poisson et l'habitat du poisson.
Besoin de plus de détails sur la gestion de la pêche récréative par les travailleurs de la construction le long de la route d'accès proposée.
Importance de prendre en compte le fait que les zones de pêche potentiellement touchées par la route sont riches en ombles, en particulier le ruisseau Ikadlivik, et que la population d'ombles est en déclin.

8. Santé humaine et bien-être
Besoin de clarifier les informations scientifiques disponibles pour évaluer les effets de l'exploitation minière des terres rares sur la santé humaine.
Préoccupation et besoin d'information sur les effets potentiels à court et à long terme sur la santé humaine de l'exposition aux éléments de terres rares, aux radionucléides, aux métaux lourds et à d'autres contaminants, par l'accumulation dans la chaîne alimentaire (ingestion potentielle de baies contaminées) et d'autres types d'expositions, comme l'air ou l'eau.
Besoin d'information sur les impacts potentiels sur la santé humaine d'une modification de la qualité de l'eau potable ou de l'eau utilisée à des fins récréatives.
Préoccupation quant aux risques pour la santé des travailleurs de la mine.
Importance de prendre en compte les données récentes sur la santé de la population de Sept-Îles.
Importance de considérer le niveau de référence du radon-222 et du thorium ou du radon-220 dans les résidences ou les récepteurs à proximité de l'usine de séparation de haute pureté à Sept-Îles.
Importance de fournir des cartes indiquant l'emplacement des récepteurs humains permanents, temporaires et saisonniers (y compris les populations autochtones) et la distance par rapport aux éléments du projet qui pourraient les toucher.
Importance de prendre en compte les effets cumulatifs potentiels sur la santé humaine du projet, des installations voisines et d'autres projets prévisibles dans la région.
9. Conditions sociales et économiques
Préoccupation et besoin d'information quant aux impacts potentiels sur l'environnement social.
Importance de clarifier si le projet aidera l'économie des communautés locales situées à proximité du site minier, de la route et de l'usine de séparation de haute pureté à Sept-Îles.
Besoin d'information sur les revenus d'emploi pour évaluer l'impact du projet sur le marché du travail et l'économie locale/régionale, ainsi que sur la disponibilité de la main-d'œuvre locale. Il est important de tenir compte qu'une partie de la main-d'œuvre locale pourrait être employée par le projet.
Besoin de fournir une estimation du nombre d'emplois potentiels pour la construction de la route d'accès.
Besoin d'information sur les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail des employés par rapport aux moyennes locales, régionales, provinciales, nationales et sectorielles.
Préoccupation concernant les effets de la navigation maritime sur les communautés côtières, notamment sur la pêche commerciale, la pêche sociale et rituelle, les conditions socioéconomiques, le bien-être, la pratique d'activités culturelles et la sécurité alimentaire.
Préoccupation concernant les effets négatifs potentiels du projet sur les activités d'écotourisme et de pourvoirie en raison des impacts du projet sur l'environnement et la faune, y compris les effets sur les camps touristiques de la rivière George et le camp Pyramid Mountain.
Importance d'envisager l'élaboration de programmes de surveillance sanitaire et sociale.
Préoccupation quant aux désaccords et aux conflits que l'usine de séparation de haute pureté pourrait susciter au sein de la population locale de Sept-Îles.
Préoccupation quant à la valeur des maisons de Sept-Îles qui pourrait être affectée par la présence de particules radioactives.
Importance d'utiliser une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) tout au long du cycle de vie du projet, ainsi que lors de la mobilisation, de la consultation, de l'atténuation et de l'élaboration des conditions de référence.

10. Activité sismique
Besoin d'informations sur le risque sismique au site de la mine et à l'usine de séparation de haute pureté à Sept-Îles, ainsi que sur le code ou la norme utilisé(e) pour l'ingénierie sismique des structures et des bâtiments.
11. Santé et conditions socioéconomiques des populations autochtones
Besoin de plus de détails sur les impacts sociaux, économiques et sanitaires potentiels du projet sur les Premières Nations et les Inuit.
Importance d'appliquer l'analyse comparative entre les sexes plus à l'utilisation des terres, aux droits des peuples autochtones, à la santé humaine, à la qualité de vie et à l'étude des impacts psychosociaux, afin d'évaluer correctement les impacts potentiels du projet sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ ² autochtones.
Besoin d'information sur les éventuelles possibilités économiques pour les Premières Nations et les Inuit.
Importance d'examiner comment le projet pourrait améliorer les conditions permettant le développement local socioéconomique de certaines communautés de Premières Nations et Inuit.
Préoccupation quant aux avantages potentiellement limités du projet pour les générations actuelles et futures au Labrador, notamment le fait que le projet ne crée qu'un nombre limité d'emplois.
Besoin de détails sur l'impact du projet sur l'emploi autochtone. Il est important de considérer que le projet peut augmenter les possibilités d'emploi et les salaires des Premières Nations et des Inuit.
Importance de prendre en compte les pratiques d'équité, de diversité et d'inclusion pour accroître la participation économique des communautés autochtones locales.
Besoin d'information sur les efforts et la stratégie qui seront déployés pour donner la priorité, recruter et former les. Importance de formuler clairement les politiques d'embauche et de formation des Autochtones à tous les stades du projet. Notez que la formation et les connaissances techniques acquises dans le cadre du projet peuvent être utiles au développement des communautés.
Besoin d'information sur l'horaire du service de navettage aérien, ainsi que des détails sur les conséquences négatives que cela peut avoir sur les travailleurs autochtones et leurs familles.
Préoccupation concernant la gestion de l'élimination des déchets dans les communautés. L'afflux de bénéfices économiques et financiers dans les communautés peut entraîner une surconsommation de biens et de matériaux; ce qui pose des problèmes de gestion de l'élimination des déchets.
Importance de prendre en compte les évaluations et la planification du développement socioéconomique ainsi que le développement de projets propres aux communautés, afin de cerner des opportunités cohérentes de développement de l'entrepreneuriat et des entreprises qui peuvent bénéficier aux communautés de Premières Nations et Inuit.
Importance d'adopter une politique en matière de harcèlement qui comprend une formation visant à sensibiliser les travailleurs et les employés aux répercussions de la colonisation, de l'histoire et de l'exploitation des ressources sur les communautés autochtones et les structures sociales, afin de réduire le racisme à l'égard des Autochtones travaillant pour le projet.

² Il s'agit de l'acronyme utilisé par le gouvernement du Canada pour désigner la communauté canadienne. 2E, au premier plan, reconnaît les personnes bispirituelles comme les premières communautés 2ELGBTQI+; L : Lesbiennes; G : gai (homosexuel); B : personnes bisexuelles; T : personnes transgenres; Q : personnes queers; I : personnes intersexuées, considérez les caractéristiques sexuelles au-delà de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et de l'expression de genre; + : inclut les personnes qui se déclarent comme faisant partie de communautés sexuelles et de genre diverses, qui utilisent des terminologies supplémentaires.

Préoccupation concernant l'impact potentiel du projet sur l'économie de subsistance, la nourriture traditionnelle (aquatique et terrestre), la santé humaine (mentale et physique) et la sécurité alimentaire des Premières Nations et des Inuit.
Préoccupation quant au manque d'études scientifiques concernant les effets de l'extraction de terres rares sur la chaîne alimentaire et son impact sur la santé des Premières Nations et des Inuit.
Besoin d'information sur les effets potentiels des contaminants émis par le projet, y compris sur les plans d'eau, les bassins versants et les sols, et en cas de déversement. Ces substances pourraient avoir un impact sur la qualité de l'eau et sur la santé de la faune aquatique et terrestre, ainsi que des effets potentiels sur la santé liés à leur accumulation dans les aliments traditionnels et sur la consommation d'eau des Premières Nations et des Inuit.
Besoin d'information sur les plans de surveillance visant à garantir que l'air, l'eau, le sol et les aliments traditionnels sont sans danger pour les membres des communautés de Premières Nations et d'Inuit.
Préoccupation quant aux conséquences sociales et économiques du projet pour les Inuit du Labrador, compte tenu du coût élevé des denrées alimentaires dans les communautés et de la crise actuelle du logement.
Importance d'examiner comment le projet peut créer des tensions et des divisions entre les différentes parties prenantes et les groupes concernés, ainsi qu'entre les membres d'une même communauté étant pour ou contre le projet.
Besoin de plus de détails sur les mesures d'atténuation des effets psychosociaux et sur la santé mentale déclenchés par le début du processus d'évaluation d'impact du projet. Le projet peut susciter des attentes, mais aussi des inquiétudes, du stress, de l'anxiété, de la détresse émotionnelle et des perceptions divergentes au sein des communautés. Les activités d'exploitation minière peuvent également accroître le stress et l'anxiété en raison de leur impact potentiel sur les moyens de subsistance des peuples autochtones.
Besoin de plus de détails sur la méthodologie et le calendrier de l'étude approfondie des impacts potentiels du projet sur la santé et les conditions sociales et économiques des peuples autochtones.
12. Effets cumulatifs
Importance de prendre en compte les effets cumulatifs sur toutes les composantes valorisées.
Importance de prendre en compte les projets suivants pour l'évaluation des effets cumulatifs de l'usine de séparation de haute pureté à Sept-Îles : projet minier Kwyjibo, Aluminerie Alouette et son agrandissement, installations de la Compagnie minière IOC incluant l'aire d'accumulation des résidus miniers, le chemin de fer et port de Sept-Îles, installations de concentration de Minerai de fer Québec, Mine Arnaud et autres projets à venir dans la région. Si l'un de ces projets n'est pas pris en compte dans l'évaluation des effets cumulatifs, une justification solide doit être fournie.
Importance de prendre en compte les projets suivants dans l'évaluation des effets cumulatifs du site minier et de la route : projet minier de Crater Lake, projet minier de Joyce Lake, projet minier d'Ashram, mines abandonnées non encore remises en état et mine de Voisey's Bay. Si l'un de ces projets n'est pas pris en compte dans l'évaluation des effets cumulatifs, une justification solide doit être fournie.

13. Accidents et défaillances
Besoin d'information sur les scénarios d'accidents potentiels qui pourraient entraîner le rejet de contaminants dans le milieu environnant, causer une dégradation de l'environnement et potentiellement contaminer la chaîne alimentaire.
Besoin d'information sur les mesures à prendre pour éviter les déversements ou les accidents à la station de ravitaillement en carburant du site minier.
Besoin d'information sur les plans d'intervention en cas d'accidents et de défaillances susceptibles d'entraîner le rejet de contaminants dans l'eau ou le sol autour du site minier et de la route (hydrocarbures et carburants, matières radioactives et autres contaminants) et importance d'envisager la possibilité de déversements à des températures avoisinant les -50 C.
Besoin d'information sur les canaux de communication qui seront mis en place pour avertir les autorités en cas de contamination des eaux souterraines.
Besoin d'information sur les impacts potentiels des accidents de navigation maritime et des déversements relatifs au transport de matières radioactives.
Préoccupation quant à la sécurité routière au Labrador, compte tenu des conditions météorologiques difficiles dans la région, telles que le vent et les tempêtes. Importance de la prise en compte des connaissances locales et du savoir autochtone lors de la construction et de l'exploitation de la route.
Besoin d'information sur les capacités de charge des camions et les niveaux de radioactivité du concentré de terres rares, ainsi que sur les mesures visant à adapter le transport aux différentes conditions météorologiques.
Besoin d'information sur la probabilité et les conséquences d'une rupture de digue de l'aire d'accumulation des résidus.
14. Changements climatiques et émissions de gaz à effet de serre (GES)
Préoccupation et besoin d'information sur la stabilité des haldes (p. ex., stériles, résidus) et des infrastructures de gestion de l'eau, compte tenu de la présence de pergélisol dans la région du projet et du risque de dégel du pergélisol.
Importance de prendre en compte les impacts du projet sur le dégel du pergélisol.
Importance de prendre en compte les impacts des modifications du pergélisol sur la dispersion des contaminants dans les eaux souterraines et sur la géomorphologie des bassins versants et des cours d'eau.
Besoin d'information supplémentaire sur les conditions du pergélisol sur le site minier, y compris une carte des zones actuellement gelées en permanence et celles qui subissent des dégels.
Besoin d'information sur la résilience du projet face aux changements climatiques et sur la manière dont cet aspect a été pris en compte dans la conception du projet, notamment dans l'élaboration de plans de sécurité et d'intervention en cas d'accidents le long de la route, ainsi que dans la gestion de l'eau et l'entreposage des résidus à Sept-Îles. Les changements climatiques peuvent accroître la probabilité et la gravité des conditions météorologiques difficiles dans la région; ce qui peut avoir des répercussions sur l'état des routes et augmenter la probabilité d'accidents.
Besoin de plus de détails sur la manière dont les programmes de suivi/surveillance et de restauration de l'environnement seront élaborés pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Importance de prendre en compte le fait que le projet peut détruire des puits et des réservoirs de gaz à effet de serre.
Importance de prendre en compte les effets cumulatifs et les changements climatiques lors de l'évaluation des impacts sur l'omble chevalier.
15. Radioactivité
Importance de prendre en compte l'ensemble des risques pour la santé et la sécurité des personnes (travailleurs et résidents) liés à l'extraction, au transport, à la concentration des matières radioactives

et à leur rejet dans l'environnement sur le site de la mine, pendant le transport et à l'usine de séparation de haute pureté à Sept-Îles.
Préoccupation quant à la présence et aux fuites potentielles de métaux lourds hautement toxiques et bioaccumulables (mercure, cadmium, plomb, arsenic et chrome) et de radionucléides à l'usine de Sept-Îles et sur le site de la mine.
Préoccupation concernant la présence d'éléments radioactifs dans le concentré transporté à Sept-Îles et dans les résidus finaux de l'usine de séparation de haute pureté à Sept-Îles. Préoccupation quant à la sécurité de l'élimination à long terme des matériaux contenant des radionucléides.
Importance de considérer le traitement potentiel de matières radioactives et de minerais de terres rares provenant d'autres mines que Strange Lake à l'usine de Sept-Îles.
Besoin d'information sur les super-sacs, en particulier sur leur réutilisation, leur composition chimique et leur devenir après utilisation.
Importance de prendre en compte l'exposition actuelle aux radiations des populations de Sept-Îles, Uashat mak Mani-utenam et des régions environnantes. Préoccupation quant à l'exposition des populations de Sept-Îles et de Uashat aux radiations et aux effets de la radioactivité sur la santé des habitants.
Besoin de clarifier l'utilisation du terme « radioactivité naturelle », qui pourrait induire le public en erreur, car « naturelle » ne signifie pas « inoffensif ».
Expliquer la diminution de la concentration en thorium et en uranium (ppm) entre le concentré de minerai produit sur le site de la mine et le résidu final de l'usine de séparation de haute pureté à Sept-Îles.
Besoin d'information pour confirmer l'équilibre séculaire de tous les processus relatifs au thorium-232 et à l'uranium-238, ainsi qu'à tous leurs descendants.
Besoin de clarifier la méthode utilisée pour déterminer l'activité particulière de chaque radionucléide.
Besoin d'information sur la gestion et le stockage des radionucléides séparés et du gaz radon, et sur la surveillance des niveaux d'émission de radon et de radioactivité pendant l'exploitation de la mine.
Besoin de plus de détails sur les risques de lixiviation d'éléments radioactifs dans l'environnement et sur les mesures d'atténuation visant à éviter ces risques. Importance de discuter de ce sujet avec les Premières Nations et les Inuit.
16. Droits des populations autochtones et usages courants des terres à des fins traditionnelles
Nécessité de prendre en compte, de respecter et de protéger les droits et les intérêts des Premières Nations et des Inuit sur lesquels le projet peut avoir un impact, au cours de l'exercice de consultation, de planification et de développement du projet. Besoin d'information sur la manière dont les accords existants, notamment la Convention de la baie James et du Nord québécois, la Convention du Nord-Est québécois et l'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Labrador, seront respectés. La consultation, la participation et le soutien offerts à chaque Première Nation et Inuit doivent refléter l'importance de ces droits protégés.
Importance de mener une analyse approfondie des impacts potentiels de toutes les activités du projet sur les droits et les intérêts des Premières Nations et des Inuit, y compris les activités culturelles, les droits de chasse, de pêche, de piégeage et de récolte (p. ex., chasse au caribou, déplacement des lieux de pêche et récolte de l'omble chevalier, et du saumon). Cette analyse doit prendre en compte le droit d'utiliser et de gérer leur territoire, de récolter et de partager la nourriture traditionnelle entre les membres d'une communauté et les Aînés, ainsi que le maintien d'un environnement sain pour les générations futures.
Préoccupation concernant les impacts potentiels négatifs et irréversibles du projet sur les habitats, le frai et la migration de la faune terrestre (caribous, oies, canards, perdrix, etc.) et du poisson (omble de fontaine, omble chevalier, saumon de l'Atlantique, etc.); ce qui pourrait entraîner une perte d'habitat

permanente ou temporaire, un déplacement et un impact sur la santé. Cela peut avoir des répercussions sur les droits des Premières Nations et des Inuit.
Importance de tenir compte du fait que la construction et l'exploitation de la route au Labrador peuvent avoir des effets négatifs sur les territoires traditionnels et les moyens de subsistance [Livelihood] des Premières Nations et des Inuit, tant au Labrador qu'au Québec. La route pourrait avoir un impact sur de nombreux étangs et rivières, y compris les rivières qui coulent dans la région de Voisey's Bay. Cela entraînerait des répercussions sur d'importantes zones de pêche pour les Premières Nations et les Inuit, notamment le ruisseau Ikadlivik. Ces impacts doivent être pris en compte pour les phases de construction et d'exploitation, ainsi qu'en cas de déversements accidentels.
Besoin d'information sur les changements potentiels de l'utilisation saisonnière des terres, sentiers et routes d'accès au territoire [travel routes] autochtones.
Préoccupation concernant les effets cumulatifs du projet, y compris la construction et l'exploitation de la route et des infrastructures, sur les droits des Premières Nations et des Inuit, notamment sur les activités traditionnelles et de récolte et sur l'utilisation des terres, car ces activités pourraient conduire à un développement accéléré de la région.
Importance de prendre en compte le contexte social, historique, culturel et économique de chaque communauté dans l'évaluation des impacts potentiels du projet sur les droits des Premières Nations et des Inuit.
Importance de prendre en compte le contexte minier historique et actuel, y compris les sites miniers abandonnés qui n'ont pas encore été remis en état, lors de l'évaluation des effets cumulatifs de ce projet sur les Premières Nations et les Inuit.
Importance de prendre en compte les effets des changements climatiques dans les impacts cumulatifs du projet sur les Premières Nations et les Inuit. Entre autres, il est devenu plus difficile de chasser et de pêcher et les membres des communautés doivent se rendre plus loin à l'intérieur des terres pour pratiquer leurs activités traditionnelles.
Besoin de plus de détails sur la méthodologie utilisée par le promoteur pour évaluer l'importance des terres utilisées par les Premières Nations et les Inuit sur lesquelles le projet pourrait avoir un impact.
Besoin de plus de détails sur les mesures d'atténuation qui seront mises en place pour limiter l'impact du projet sur les Premières Nations et les Inuit, y compris les stratégies de prévention, les procédures de surveillance, les mesures de surveillance et de suivi. Importance d'inclure des renseignements sur les mesures d'atténuation visant à limiter et à éviter les impacts sur les Premières Nations et les Inuit après la fermeture de la mine.
Importance de mener une étude actualisée de l'utilisation des terres et une étude actualisée archéologique pour mieux comprendre l'utilisation passée et présente du site qui pourrait être touché, y compris à proximité du lac Brisson. Besoin de plus de détails sur la méthodologie qui sera utilisée pour ces études et sur le moment où elles seront menées.
Importance de prendre en compte les pratiques traditionnelles autochtones lors de la détermination de la navigabilité d'un cours d'eau.
17. Patrimoine naturel et le patrimoine culturel, et toute structure, tout emplacement ou toute chose d'importance historique, archéologique, paléontologique ou architecturale pour les Autochtones
Importance de considérer la rivière George non seulement comme un habitat pour certaines espèces clés de poissons, mais aussi comme un lieu historiquement et culturellement significatif pour les Premières Nations et les Inuit. Des sépultures et des objets archéologiques se trouvent le long de la rivière George et de ses rives.
Besoin de plus de détails sur les travaux archéologiques prévus à proximité du site minier et de la route et sur les sites archéologiques découverts par le promoteur.

Préoccupation quant aux modifications potentielles à l'emplacement et à l'accès aux campements historiques, aux routes ancestrales et historiques d'accès au territoire [travel routes] et au paysage. Importance d'envisager des mesures d'atténuation pour ces aspects.

18. Mobilisation et consultation du public et des Autochtones

Nécessité pour le promoteur de rencontrer les Premières Nations et les Inuit et de discuter avec eux de la manière appropriée de consulter chaque communauté. Le promoteur est invité à consulter les commentaires partagés par les Premières Nations et les Inuit sur le [Registre canadien d'évaluation d'impact](#) concernant la façon dont ils veulent être consultés.

Importance de consulter et de mobiliser les Premières Nations et les Inuit sur lesquels le projet peut avoir un impact. Importance de les consulter et de les mobiliser dès le début, systématiquement et significativement, à toutes les étapes de l'évaluation d'impact. La communication doit être ouverte, honnête et continue tout au long du processus. Importance de réviser et de discuter les renseignements sur les Premières Nations et les Inuit avec les communautés concernées avant leur publication.

Importance que le promoteur s'engage à obtenir le consentement explicite des Premières Nations et des Inuit susceptibles d'être touchés et que celui-ci prenne en compte l'acceptabilité sociale du projet par les Premières Nations et les Inuit avant d'élaborer son projet.

Importance que le partage et la communication s'effectuent dans les deux langues officielles et dans les langues autochtones locales, afin que les Premières Nations et les Inuit, y compris les Aînés, puissent pleinement comprendre et participer à toutes les étapes du projet.

Importance de réduire les principaux obstacles empêchant les femmes autochtones et d'autres identités marginalisées de participer aux études d'impact en prévoyant, entre autres, des rencontres en personne, des services de garde d'enfants lors des rencontres, un temps suffisant pour examiner les longs documents techniques et une prise en compte adéquate du savoir autochtone.

Importance de consulter les Premières Nations et les Inuit pour les études et les inventaires sur le terrain, compte tenu de leur connaissance de la région, de l'environnement et de la faune.

Besoin de plus de détails sur le plan du promoteur pour mobiliser et travailler avec les groupes de travail communautaires de surveillance de l'environnement.

Importance de prendre en compte les données existantes, telle que l'étude sur l'utilisation des terres, ainsi que les nouvelles données, y compris le savoir autochtone, afin de mieux comprendre les répercussions potentielles du projet sur les droits des Premières Nations et des Inuit, y compris l'usage courant, ainsi que sur le patrimoine naturel et culturel, et de mettre au point des mesures d'atténuation.

Importance de la prise en compte du savoir autochtone pour tous les aspects du projet, y compris la construction et l'exploitation de la route.

Besoin de définir clairement la méthodologie utilisée pour recueillir, protéger et respecter le savoir autochtone.

Importance de prendre en compte les principes PCAP (propriété, contrôle, accès, possession) lors de l'intégration ou de l'adoption du savoir autochtone.

Importance de mobiliser le public tôt dans le processus d'évaluation d'impact.

Préoccupation quant à l'acceptabilité sociale du projet à Sept-Îles.